



# **LES CAUSSES**

---

# **DU QUERCY**

**Compte rendu des 24h de la nature  
Mayrinhac-Lentour  
27 et 28 avril 2019**



*Rainette verte, Sonia Recoppe*



AGIR pour la BIODIVERSITÉ



Parc naturel régional des Causses du Quercy



Organisation des Universités de Loire  
QUALITÉ ÉDUCATIONnelle



Causses du Quercy  
Climat  
Région  
LORRAINE



## Contexte et objectifs :

Les 24 heures de la nature, c'est proposer au grand public d'explorer un coin de nature de chez eux. Sous la conduite d'animateurs spécialisés et à l'aide de moyens et de techniques adaptés, l'opération consiste d'une fin d'après-midi au début de soirée du lendemain, à inventorier le maximum d'éléments de nature (flore et faune) qui peuvent exister dans un petit espace de quelques hectares. C'est montrer que la biodiversité s'exprime partout, et qu'il est possible, assez facilement, d'en dresser l'inventaire.

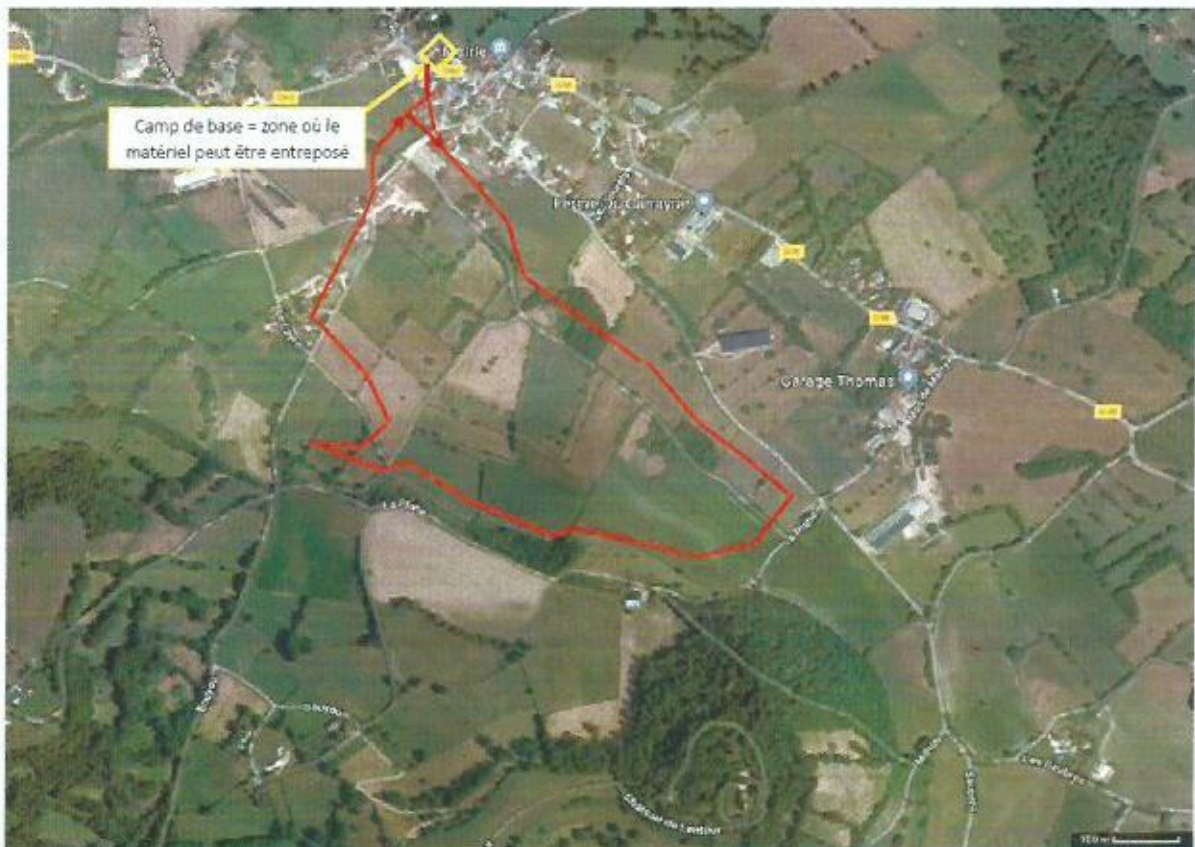
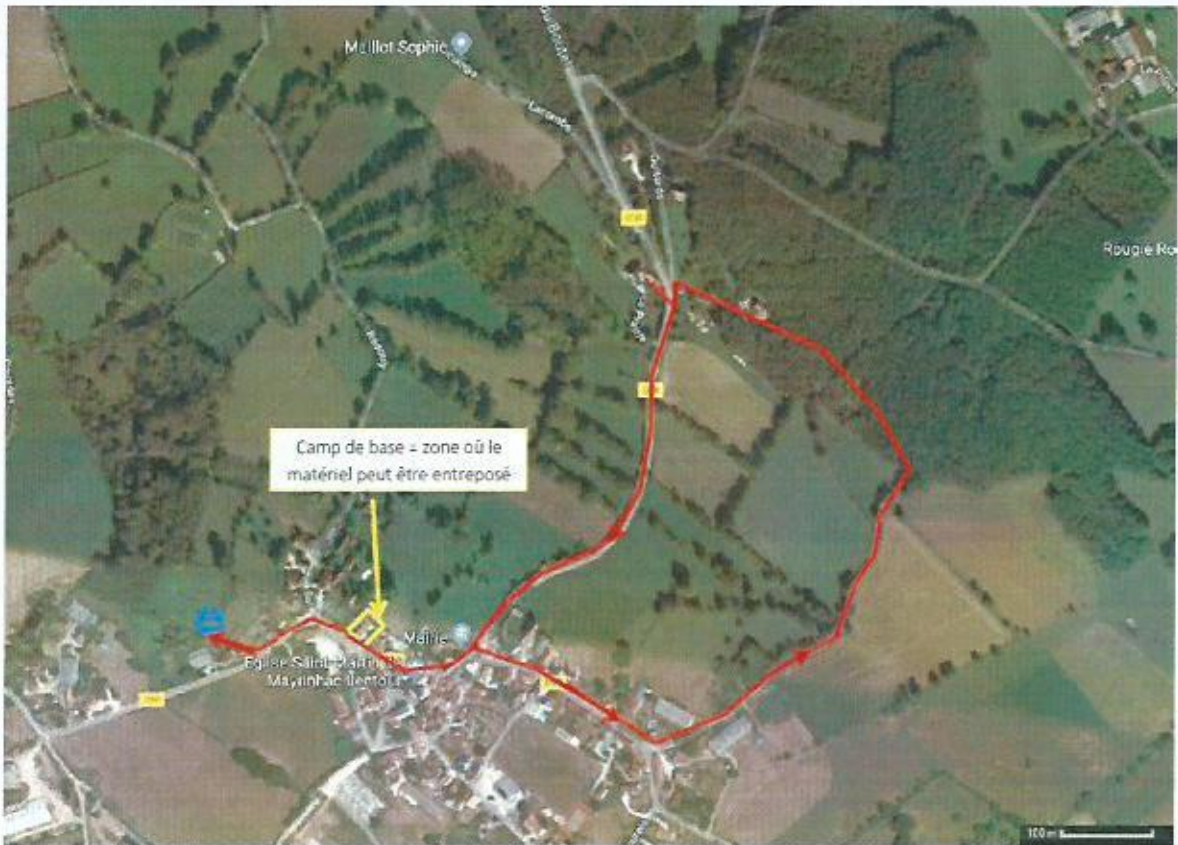
## Localisation :

Le site d'étude est centré autour du village avec le camp de base installé dans l'école. Tous les circuits ont été réalisés en partant du camp de base hormis un site d'étude plus excentré : le lac d'Andrienne. L'espace est essentiellement agricole bocager à vocation prairial. Haies, prairies naturelles à caractère humide, mares/cours d'eau, et plus marginalement roselière sont les éléments marquants du paysage.

Cartes des différents circuits réalisés :







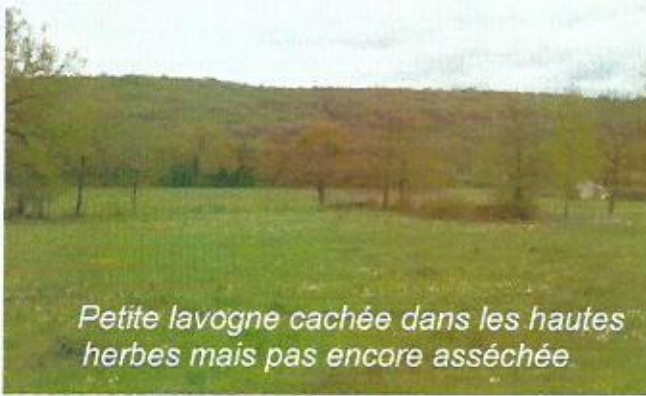




**Un aperçu de la zone d'étude :**







*Petite lavogne cachée dans les hautes herbes mais pas encore asséchée*



*Abords du village*



*Lac d'Andrienne*



*Milieus bocagers prospectés aux abords du village*



Les apprentis experts en action :



Photo : JC Boisguerrin



Photo : JC Boisguerrin

Observation d'une Chevêche d'Athéna au cœur du village



Photo : K Poure



Photo : A Aellen



Photo : K Poure





Photo : S Récoppe



Photo : K Pouré

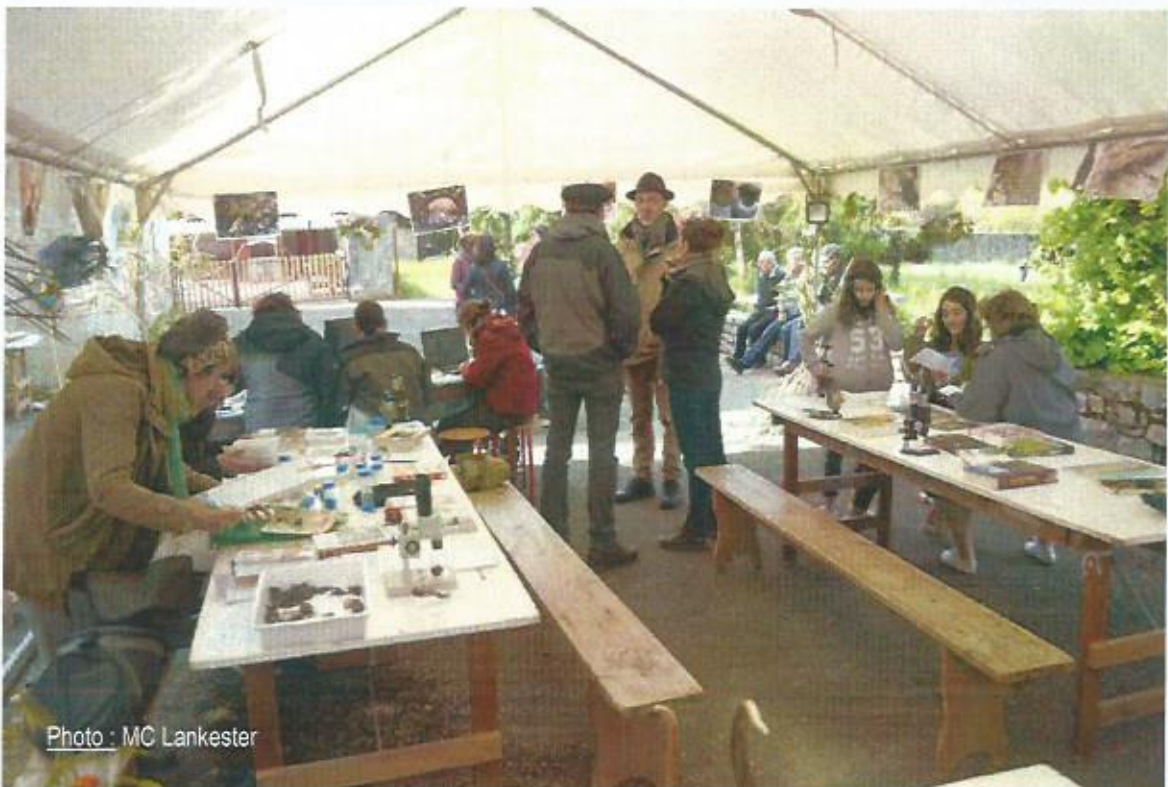


Photo : MC Lankester

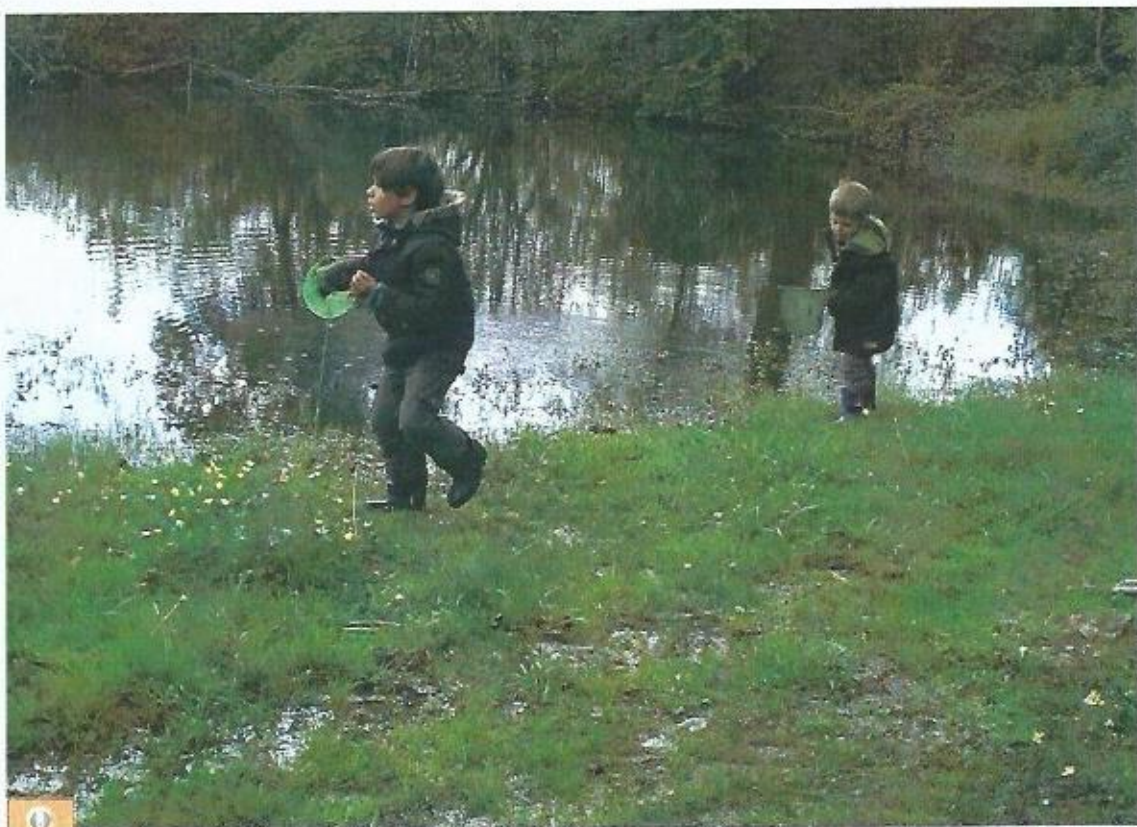
*Camp de base : stand détermination*





Photo : S Récoppe

Départ pour une exploration



B4

75.123 °C

04-28-2019 16:03:21

Suivi photographique par un piège photo installé au lac d'Andrienne



AGIR pour la BIODIVERSITÉ



Réserve Naturelle



Parc naturel régional des Causses du Quercy



Occitanie



Occitanie



## Quelques chiffres :

- Près de **80 visiteurs**
- **23 bénévoles** (adhérents LPO Lot, naturalistes, élus et habitants de la commune de Mayrinhac, Association Patrimoine et culture, Association des Parents d'Elèves....) participant à l'organisation,
- **2 chargées de mission du Parc et 2 salariés de la LPO Lot** pour la coordination et l'animation,
- **70 heures d'inventaires cumulés**

## Déroulement des 24 heures :

**LES CAUSSES  
DU QUERCY**

# 24h de la nature

**PARTICIPEZ AU  
GRAND INVENTAIRE  
DE LA NATURE  
DE  
MAYRINHAC-  
LENTOUR**

**27 et 28 AVRIL  
19h > MINUIT  
8h > 18h  
ACCUEIL EN CONTINU  
OUVERT A TOUS !  
Enfants, adultes,  
naturalistes**

Accueil en continu au  
camp de base à  
l'école Notre Dame

Renseignements : 05.65.24.20.50  
ENTREE GRATUITE

**24H DE LA NATURE  
Samedi soir - 19h - Minuit**

Venez participer à des INVENTAIRES accompagné d'un spécialiste

- A la recherche des amphibiens
- Le mystère au crépuscule
- Insectes nocturnes et nuit étoilée

**Dimanche de 9h à 18h**

**Des explorations**

9h - 11h : A l'écoute des oiseaux  
10h - 12h : Inventaires en milieu humide  
14h-16h : A la recherche du petit peuple de l'herbe  
15h - 17h : Exploration au Lac d'Andrienne

**Dimanche de 9h à 18h**

**Mais aussi ...**

Des ateliers de détermination  
Des stands : détente, buvette  
Un laboratoire des curiosités  
Une exposition  
Un atelier : fabrication de pain  
Une projection commentée de photographies naturalistes : **A 14h à la salle des fêtes**

**Et n'oubliez pas la restitution des inventaires à 18h**

Nous remercions particulièrement l'Ecole Notre Dame pour avoir accueilli le camp de base durant ce weekend d'inventaires.

## Contacts :

Marie-Clélia Lankester (coordinatrice des 24H de la Nature sur Mayrinhac-Lentour)  
mclankester@parc-causses-du-quercy.org  
Parc naturel régional des Causses du Quercy  
Géoparc mondial UNESCO des Causses du Quercy

BP 10 - 11 rue traversière  
46240 Labastide-Murat  
Tel : 05 65 24 20 50

Kellie Poure (coordinatrice des opérations 24H)  
04 67 59 06 83 39 – kellie.poure@euziere.org





## Carte des habitats de la zone inventoriée :

### Occupation du sol de la commune de Mayrinhac-Lentour



- Occupation du sol
- 1 Terrains à très faible
  - 11 Zones urbanisées
  - 12 Zones industrielles ou commerciales et zones de réhabilitation
  - 13 Mises en charge et usages
  - 14 Espaces verts aménagés non agricoles
  - 15 Terrains agricoles
  - 21 Zones arables
  - 22 Cultures permanentes
  - 23 Prairies
  - 24 Forêts et espaces semi-naturels
  - 31 Forêts
  - 32 Mises en exploitation agricole autres forêts et
  - 33 Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation
  - 4 Zones forestières
  - 41 Zones humides non agricoles
- PYRAMIDE SCANEXPRESS NIVEAU GRIS



### Un peu de Géologie :

La commune de Mayrinhac-Lentour se trouve dans le Limargue. Le terme de « Limargue » désigne les terrains marneux qui se trouvent entre le Ségala et les Causses. Le paysage, comme on le voit bien sur la commune de Mayrinhac-Lentour, à un aspect bocager et le climat y est plus frais que dans les Causses voisins. Les vallées peuvent être humides, ce qui est bien le cas sur la commune.

Son sous-sol est formé de terrains du Jurassique inférieur formés dans une mer relativement peu profonde il y a 180 à 200 millions d'années. Vers le nord-est, immédiatement superposés aux grès du Trias, il s'agit de dolomies cargneuliformes et de calcaires ici peu visibles.



Parc naturel régional des Causses du Quercy



Commune de Mayrinhac-Lentour

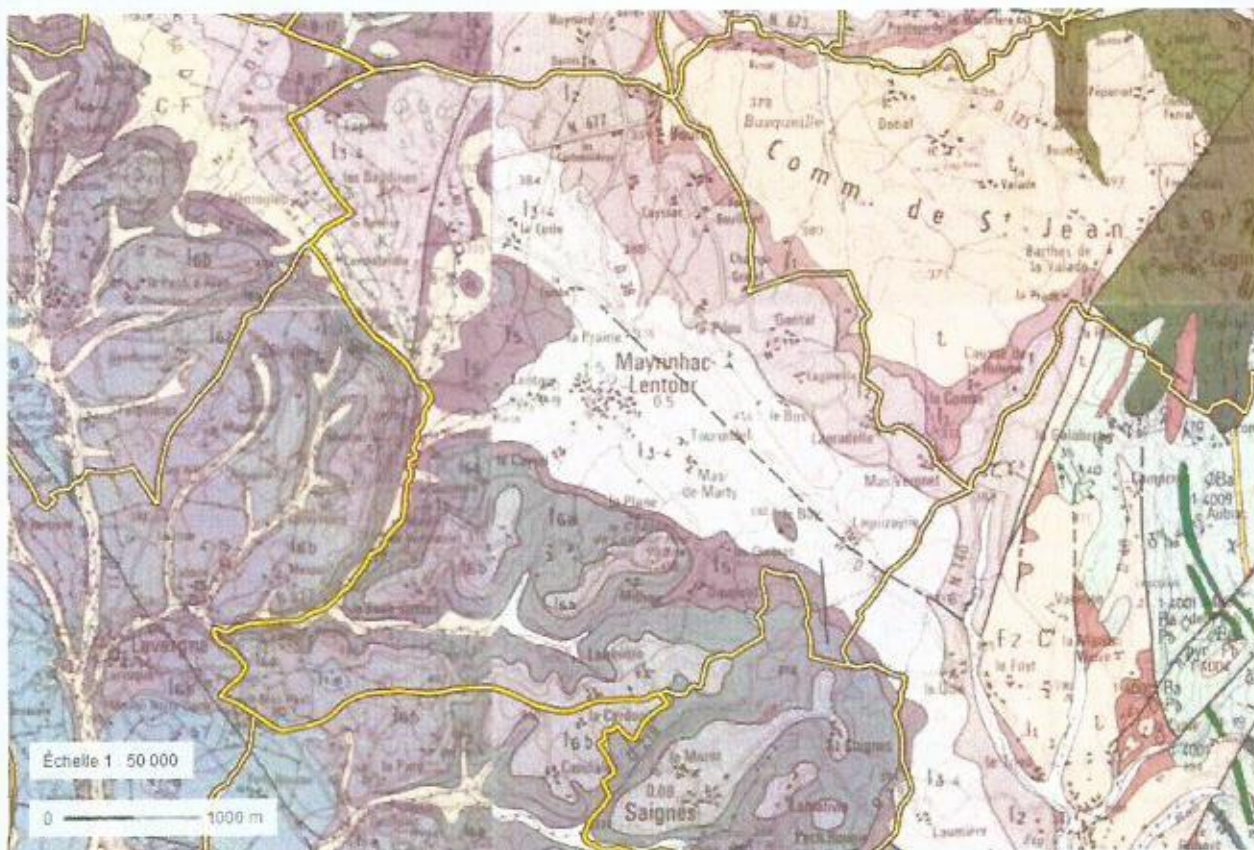


Commune de Mayrinhac-Lentour



Dans la partie occidentale de la commune, une épaisse couche de marnes est couronnée par une corniche bien individualisée dans le paysage, la "barre à pectens", avec des calcaires gréseux roux riches en fossiles marins.

Ces marnes, mélanges d'argiles et de calcaires sont imperméables et expliquent l'existence de zones humides comme les marais de Bonnefont et de Lentour





## Résultats des inventaires

Nombre d'espèces inventoriées, incluant le nombre d'espèces patrimoniales :

Groupes	Nombre d'espèces	Nombre d'espèces patrimoniales *
Oiseaux	48	4
Reptiles	2	0
Amphibiens	6	4
Mammifères non volants	2	0
Mammifères chiroptères	1	1
Insectes	39	1
Arachnides	12	1
Crustacés	1	0
Mollusques	12	
Plantes (dont fougères)	117	1
<i>Total</i>	240	12

### Connaissances à venir :

De nombreux suivis continuent à être réalisés sur la Réserve naturelle régionale du marais de Bonnefont et permettent ainsi d'améliorer la connaissance des espèces présentes sur la commune.

Des pièges à coléoptères ont été posés sur le chemin qui mène au lac d'Adrienne. Bien que les récoltes semblent peu fournies, elles feront l'objet d'une analyse par un expert des coléoptères saproxylophages.

Des inventaires ont commencé en 2019 sur la parcelle de semis à pollinisateurs et vont durer jusqu'en 2020. Ils permettront d'apporter des données botaniques et sur les communautés d'abeilles sauvages qui viendront nourrir la connaissance naturaliste de la commune.

\* Les espèces dites « patrimoniales » rassemblent les espèces rares (par exemple déterminantes pour la désignation des ZNIEFF) ou suffisamment peu répandues pour que le site qui les abrite mérite une attention particulière dans sa gestion.

Pour les plantes et les invertébrés, les espèces patrimoniales incluent systématiquement les espèces protégées par la loi.



## La faune :

La faune observée est à l'image des milieux prospectés : d'une part les espèces liées aux milieux humides, dont plusieurs espèces patrimoniales et une espèce invasive bien présente sur l'ensemble de la commune (le Ragondin), et d'autres part les espèces des zones bocagères et villages, bien représentatives de ce que l'on nomme la biodiversité ordinaire mais aussi avec des espèces devenues peu communes telle la Chouette chevêche observée au cœur du village.

Les espèces patrimoniales observées sont :

- l'Alyte accoucheur (amphibien)
- le Triton marbré (amphibien)
- la Rainette méridionale (amphibien)
- la Rainette verte (amphibien)
- la Dolomède des marais (arachnides)
- la Courtilière commune (insecte)
- la Chouette chevêche (oiseau)
- le Milan noir (oiseau)
- le Milan Royal (oiseau)
- la Huppe fasciée (oiseau)



La Courtilière commune, aussi appelée Taupe-grillon en raison de sa morphologie, fait partie de la même famille que les criquets sauterelles et grillons (les orthoptères). Elle est active la nuit et a une vie principalement souterraine, ce qui rend son observation difficile. Sa présence est néanmoins facilement détectable grâce à son chant.

Appréciant les terrains meubles, elle se trouvait autrefois fréquemment dans les jardins (courtil = sortes de jardins clos en vieux français) mais fut l'objet d'une lutte chimique car considérée comme nuisible. En effet, elle peut se nourrir de racines et tubercules mais également de vers gris et vers blancs qui sont eux même peu appréciés des jardiniers. Cette espèce se trouve aujourd'hui dans les zones humides (prairies hygromorphes principalement), ces milieux étant de plus en plus restreints et soumis aux pollutions dans toute l'Europe, l'espèce est d'autant plus fragile.



La Dolomède des marais est bien présente sur la commune grâce à la présence des zones humides où l'eau reste toute l'année. Elle s'y nourrit principalement d'insectes aquatiques.

Pour ce faire elle est capable de marcher sur l'eau mais aussi de plonger. La maturité sexuelle arrive vers 2 ans.

La femelle prend soin de son cocon en le transportant avec elle puis surveille les jeunes durant leurs premières semaines de vie. Comme toutes les espèces liées aux zones humides, la fragilité de son habitat en fait une fragilité pour l'espèce.



Même si le chant reste le meilleur critère pour différencier la Rainette méridionale de la Rainette verte, certains aspects morphologiques sont souvent utilisés : une bande noire descend de la tempe jusqu'au-dessous de la première patte chez la Rainette méridionale (première photo, on peut voir que chez certains individus la bande est très eu marquée), alors que chez la rainette verte la bande descend tout le long du corps (deuxième photo, sur cette individu en train de chanter au lac d'Andrienne on aperçoit la bande qui se prolonge au-delà de la patte antérieure).

Les deux espèces semblent s'exclure, si bien qu'un point d'eau qui héberge une espèce n'abrite a priori pas l'autre. Par ailleurs, la Rainette verte semble très localisée en Midi-Pyrénées et son observation lors des 24h de la nature est ne donnée très intéressante pour mieux connaître sa répartition sur le département du Lot où l'espèce semble rare. Depuis cette observation qui a fait du bruit dans le monde naturaliste, des nouvelles prospections ont eu lieu dans les communes limitrophes et ont permis de belles découvertes.





Cette belle et rare observation de femelles de Tritons marbrés en train de déposer leurs œufs un par un dans des feuilles de la végétation aquatique a été faite au lac d'Andrienne. Et ce grâce à une belle population constituée de nombreux individus et la nécessaire présence d'herbiers aquatiques.

Cette espèce est uniquement présente au Portugal, en Espagne et en France, n'occupant que la moitié ouest de notre pays. Si cette espèce sensible est présente, cela signifie que le point d'eau est (encore) de bonne qualité écologique et qu'il existe des gîtes terrestres à proximité (cavités) pour les adultes en dehors de la période de reproduction.

### FAUNE – Tableau récapitulatif :

- Espèces patrimoniales
- Espèces invasives

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Chordés	Amphibiens	<i>Alytes obstetricans</i>	Crapaud accoucheur
Chordés	Amphibiens	<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré
Chordés	Amphibiens	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé
Chordés	Amphibiens	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse
Chordés	Amphibiens	<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale
Chordés	Amphibiens	<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte
Arthropodes	Arachnides	<i>Tegenaria</i>	Tégénère
Arthropodes	Arachnides	<i>Holocnemus plucheii</i>	Pholque de Pluche
Arthropodes	Arachnides	<i>Mangora acalypha</i>	Mangore petite-bouteille
Arthropodes	Arachnides	<i>Pardosa saltans</i>	Pardose forestière
Arthropodes	Arachnides	<i>Pisaura mirabilis</i>	Pisaure admirable
Arthropodes	Arachnides	<i>Dolomedes fimbriatus</i>	Dolomède des marais
Arthropodes	Arachnides	<i>Tetragnatha</i>	
Arthropodes	Arachnides	<i>Heliophanus</i>	
Arthropodes	Arachnides	<i>Agalenatea redii</i>	Épeire de velours
Arthropodes	Arachnides	<i>Synema globosum</i>	Thomise Napoléon
Arthropodes	Arachnides	<i>Oxyopes lineatus</i>	
Arthropodes	Arachnides	<i>Pardosa</i>	
Arthropodes	Crustacés	<i>Gammarella</i>	
Mollusques	Gastéropodes	<i>Cornu aspersum</i>	Escargot petit-gris
Mollusques	Gastéropodes	<i>Arion rufus</i>	Grande loche
Mollusques	Gastéropodes	<i>Helicigona lapicida lapicida</i>	Soucoupe commune
Mollusques	Gastéropodes	<i>Limax maximus</i>	Limace léopard
Mollusques	Gastéropodes	<i>Cochlostoma septemspirale</i>	Cochlostome commun
Mollusques	Gastéropodes	<i>Pomatias elegans</i>	Élégante striée
Mollusques	Gastéropodes	<i>Galba truncatula</i>	Limnée épaulée
Mollusques	Gastéropodes	<i>Cepaea nemoralis</i>	Escargot des haies



Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Mollusques	Gastéropodes	<i>Chilostoma squammatinum</i>	Hélicon méridional
Mollusques	Gastéropodes	<i>Physella acuta</i>	Physe voyageuse
Mollusques	Gastéropodes	<i>Discus rotundatus</i>	Bouton commun
Mollusques	Gastéropodes	<i>Cochlostoma septemspirale</i>	Cochlostome commun
Arthropodes	Insectes	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	Courtilière commune
Arthropodes	Insectes	<i>Ematurga atomaria</i>	Phalène picotée (La)
Arthropodes	Insectes	<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre
Arthropodes	Insectes	<i>Trichoptera</i>	Trichoptère
Arthropodes	Insectes	<i>Cercopis vulnerata</i>	Cercope sanguin
Arthropodes	Insectes	<i>Timarcha tenebricosa</i>	Crache-sang
Arthropodes	Insectes	<i>Tipulidae</i>	Cousins
Arthropodes	Insectes	<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois
Arthropodes	Insectes	<i>Oxalis</i>	Oxalis
Arthropodes	Insectes	<i>Chiasmia clathrata</i>	Réseau (Le),
Arthropodes	Insectes	<i>Ocyopus olens</i>	Staphylin odorant
Arthropodes	Insectes	<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain (Le)
Arthropodes	Insectes	<i>Pyrhocoris apterus</i>	Gendarme
Arthropodes	Insectes	<i>Tenthredinidae</i>	Tenthredine
Arthropodes	Insectes	<i>Musca domestica</i>	Mouche domestique
Arthropodes	Insectes	<i>Lasiocampa quercus</i>	Bombyx du Chêne (Le)
Arthropodes	Insectes	<i>Calliphora</i>	Mouche bleue
Arthropodes	Insectes	<i>Yponomeuta evonymella</i>	Hyponomeute du fusain
Arthropodes	Insectes	<i>Drymonia querna</i>	Demi-Lune blanche (La)
Arthropodes	Insectes	<i>Muscidae</i>	Mouches
Arthropodes	Insectes	<i>Enicopus</i>	Enicopus
Arthropodes	Insectes	<i>Cerastis rubricosa</i>	Noctuelle rubiconde (La)
Arthropodes	Insectes	<i>Orthosia gothica</i>	Gothique (La)
Arthropodes	Insectes	<i>Egira conspicillaris</i>	Conspicillaire (La)
Arthropodes	Insectes	<i>Diaphora mendica</i>	Ecaille mendiante (L')
Arthropodes	Insectes	<i>Pheosia tremula</i>	Porcelaine (La)
Arthropodes	Insectes	<i>Eupithecia</i>	Eupithécie
Arthropodes	Insectes	<i>Rhagonycha</i>	
Arthropodes	Insectes	<i>Aedes</i>	Moustique
Arthropodes	Insectes	<i>Nepa cinerea</i>	Népe cendrée
Arthropodes	Insectes	<i>Epicometis hirta</i>	Cétoine hérissée
Arthropodes	Insectes	<i>Papilio machaon</i>	Machaon (Le)
Arthropodes	Insectes	<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore (L')
Arthropodes	Insectes	<i>Hispia atra</i>	Hispe noire
Arthropodes	Insectes	<i>Chlaenius festivus</i>	
Arthropodes	Insectes	<i>Cantharis rustica</i>	Téléphone moine
Arthropodes	Insectes	<i>Oxythyrea funesta</i>	drap mortuaire (le)
Arthropodes	Insectes	<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun (Le)
Arthropodes	Insectes	<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte
Chordés	Mammifères	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune
Chordés	Mammifères	<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin



Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Chordés	Mammifères	<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux
Chordés	Oiseaux	<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre
Chordés	Oiseaux	<i>Apus apus</i>	Martinet noir
Chordés	Oiseaux	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique
Chordés	Oiseaux	<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise
Chordés	Oiseaux	<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres
Chordés	Oiseaux	<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant
Chordés	Oiseaux	<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque
Chordés	Oiseaux	<i>Corvus corone</i>	Corneille noire
Chordés	Oiseaux	<i>Pica pica</i>	Pie bavarde
Chordés	Oiseaux	<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire
Chordés	Oiseaux	<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert
Chordés	Oiseaux	<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche
Chordés	Oiseaux	<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette
Chordés	Oiseaux	<i>Turdus merula</i>	Merle noir
Chordés	Oiseaux	<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne
Chordés	Oiseaux	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rosignol philomèle
Chordés	Oiseaux	<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte
Chordés	Oiseaux	<i>Athene noctua</i>	Chouette chevêche
Chordés	Oiseaux	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir
Chordés	Oiseaux	<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière
Chordés	Oiseaux	<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe
Chordés	Oiseaux	<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet
Chordés	Oiseaux	<i>Emberiza cirius</i>	Bruant zizi
Chordés	Oiseaux	<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes
Chordés	Oiseaux	<i>Serinus serinus</i>	Serin cini
Chordés	Oiseaux	<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe
Chordés	Oiseaux	<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce
Chordés	Oiseaux	<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier
Chordés	Oiseaux	<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique
Chordés	Oiseaux	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc
Chordés	Oiseaux	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir
Chordés	Oiseaux	<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau
Chordés	Oiseaux	<i>Picus viridis</i>	Pic vert, Pivert
Chordés	Oiseaux	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon
Chordés	Oiseaux	<i>Gallinula chloropus</i>	Poule-d'eau
Chordés	Oiseaux	<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue
Chordés	Oiseaux	<i>Buteo buteo</i>	Buse variable
Chordés	Oiseaux	<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins
Chordés	Oiseaux	<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot
Chordés	Oiseaux	<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier
Chordés	Oiseaux	<i>Milvus milvus</i>	Milan royal
Chordés	Oiseaux	<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe
Chordés	Oiseaux	<i>Coloeus monedula</i>	Choucas des tours
Arthropodes	Insectes	<i>Empis</i>	Mouche



Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Chordés	Oiseaux	<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux
Chordés	Oiseaux	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli
Chordés	Oiseaux	<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée
Chordés	Oiseaux	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré
Chordés	Reptiles	<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier
Chordés	Reptiles	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles

### La flore :

Tout comme pour la faune, la flore observée révèle bien les milieux qui ont été prospectés. La présence à la fois de prairies de fauches, de zones humides, de pelouses plus sèches, de bocage, de boisement, de roselières... confèrent une très belle diversité d'espèce floristiques à la commune, qui impacte nécessairement sa richesse écologiques globale.

Les inventaires ont révélés la présence d'une espèce patrimoniale, la Fougère des marais, liée aux zones humides. A noter également la présence de nombreux gros et très gros arbres sénescents présents sur la commune, qui sont un patrimoine exceptionnel pour le Lot. On parle d'arbres « biologiques » car ils constituent à eux seuls des écosystèmes pour une faune et une flore qui leur sont inféodés.

L'Érable negundo et la Conyze du Canada (Aster du canada) sont deux espèces à caractère invasif marqué qui ont été observées lors des 24h.



Bien que peu évident en apparence, l'Ophioglosse commun, est bien une fougère.

Une fronde unique et stérile entoure une fronde bien différente d'aspect et qui porte les gamètes de reproduction.

Cette plante se développe dans les dépressions humides où elle n'est pas concurrencée par une strate herbacée trop développée.

Cette fougère est rare et protégée dans de nombreuses régions françaises, mais pas en Occitanie





La fougère des marais vit, comme son nom l'indique, dans les marais, prés et bois humides.

Elle est donc directement liée aux zones humides et protégée dans plusieurs régions de France, dont l'ex région Midi-Pyrénées, du fait de sa rareté (qui peut être liée à son lien étroit avec les zones humides également).

Elle est bien connue du Marais de Bonnefont mais se trouve également en d'autres points de la commune, ce qui explique qu'elle ait été observée pendant les 24h de la nature.



L'Érable negundo est une espèce originaire d'Amérique du Nord qui a été importée en France pour l'ornement.

Depuis cette espèce a développé un caractère invasif, tout particulièrement sur le bord des cours d'eau où il se reproduit et s'implante tout seul.

En raison de son caractère invasif, il est préconisé de supprimer les pieds existant et de ne surtout pas en planter. Sa durée de vie se situe autour de 80 ans.





Les vieux arbres à gros diamètres sont relativement nombreux sur la commune, ce qui est remarquable en comparaison avec l'ensemble du département.

Ils sont généralement l'héritage de pratiques agraires et se trouvent le long des haies ou des chemins. Ils sont aujourd'hui d'autant plus fragiles que leur intérêt est parfois méconnu et qu'une gestion inadaptée peut précipiter leur déclin.

Sans parler de leur suppression pure et simple, qui en quelques heures anéanti ce qui a mis souvent plus d'un siècle à se bâtir.

### FLORE – Tableau récapitulatif :

- Espèces patrimoniales
- Espèces invasives

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Iris pseudacorus</i>	Iris faux acore, Iris des marais
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque, Grande ortie
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron, Herbe collante
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Lemna minor</i>	Lentille-d'eau
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Stellaria holostea</i>	Stellaire holostée
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Viburnum lantana</i>	Viorne mancienne
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Arum italicum</i>	Gouet d'Italie
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Lamium purpureum</i>	Lamier pourpre
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Crataegus laevigata</i>	Aubépine à deux styles
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Primula veris</i>	Coucou
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Viscum album</i>	Gui des feuillus
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Medicago sativa</i>	Luzerne cultivée
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des prés
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Colchicum autumnale</i>	Colchique d'automne
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Mentha aquatica</i>	Menthe aquatique



Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampante
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Populus</i>	Peuplier du Canada
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Filipendula ulmaria</i>	Reine des prés
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Carex acutiformis</i>	Laïche des marais
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Silaum silaus</i>	Silaüs des prés
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Lonicera etrusca</i>	Chèvrefeuille de Toscane
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Trifolium</i>	Érable de Montpellier
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Cydonia oblonga</i>	Cognassier commun
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Salix caprea</i>	Saule marsault
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Phragmites australis</i>	Roseau
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Ranunculus acris</i>	Bouton d'or
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Rumex acetosa</i>	Oseille des prés
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Chelidonium majus</i>	Grande chéloïdoine
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite commune
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Salvia pratensis</i>	Sauge des prés
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Lunaria annua</i>	Monnaie-du-Pape
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Euonymus europaeus</i>	Bonnet-d'évêque
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Tragopogon pratensis</i>	Salsifis des prés
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon multiflore
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Geranium lucidum</i>	Géranium luisant
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Vicia hirsuta</i>	Vesce hérissée
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Rubus ulmifolius</i>	Rosier à feuilles d'orme
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Pastinaca sativa</i>	Panais cultivé
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Cornus mas</i>	Cornouiller mâle
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Quercus robur</i>	Chêne
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Microthlaspi perfoliatum</i>	Tabouret perfolié
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine flexueuse
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit chêne
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Lathyrus pratensis</i>	Gesse des prés
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Ficus carica</i>	Figuier d'Europe
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Orchis mascula</i>	Orchis mâle
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Plantago major</i>	Plantain majeur
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Neottia ovata</i>	Grande Listère
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Filipendula vulgaris</i>	Filipendule vulgaire
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Achillea millefolium</i>	Achille millefeuille



Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Acer negundo</i>	Érable negundo
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Lactuca scariola</i>	Laitue scariole, Escarole
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Sedum album</i>	Orpin blanc
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Sedum dasyphyllum</i>	Orpin à feuilles serrées
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Sedum acre</i>	Poivre de muraille
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Geranium rotundifolium</i>	Géranium à feuilles rondes
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Capselle bourse-à-pasteur
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Mercurialis annua</i>	Mercuriale annuelle
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Silene latifolia</i>	Silène à bouquets
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Erodium cicutarium</i>	Érodium à feuilles de cigue
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Geranium robertianum</i>	Herbe à Robert
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Erigeron canadensis</i>	Conyze du Canada
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Sambucus ebulus</i>	Sureau yèble
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Cymbalaria muralis</i>	Cymbalaire
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Euphorbia helioscopia</i>	Euphorbe réveil matin
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Anthriscus sylvestris</i>	Cerfeuil des bois
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe des bois
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Stellaria media</i>	Stellaire intermédiaire
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Luzula campestris</i>	Luzule champêtre
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Oenanthe pimpinelloides</i>	Oenanthe de Lachenal
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Saxifragaceae</i>	Saxifragacées
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Bromus sterilis</i>	Brome stérile
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Carex mucronata</i>	Laiche mucronée
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Bryonia cretica</i>	Bryone dioïque
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Ranunculus trichophyllus</i>	Renoncule
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Veronica catenata</i>	Véronique aquatique
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Wolffia arrhiza</i>	Lentille d'eau sans racine
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Carex cuprina</i>	Laiche cuivrée
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Carex flacca</i>	Laiche glauque
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Veronica beccabunga</i>	Cresson de cheval
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Dioscorea communis</i>	Tamier commun
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Myosotis</i>	Myosotis
Plantes vasculaires	Angiospermes	<i>Valerianella</i>	Mâche sauvage
Plantes vasculaires	Fougères	<i>Thelypteris palustris</i>	Fougère des marais
Plantes vasculaires	Fougères	<i>Ophioglossum vulgatum</i>	Ophioglosse commun
Plantes vasculaires	Fougères	<i>Asplenium trichomanes</i>	Capillaire des murailles
Plantes vasculaires	Fougères	<i>Asplenium ceterach</i>	Céleriach



Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Plantes vasculaires	Fougères	<i>Polypodiaceae</i>	Polypodiacées

### Petite synthèse :

Les 24H de la nature sont d'abord un moment de partage avec les habitants de la commune autour de notre passion pour l'étude de la nature. A travers ce partage, nous pensons communiquer notre respect pour l'environnement et notre amour de la nature.

C'est également l'occasion d'apporter un éclairage technique à la commune de Mayrinhac-Lentour qui s'est engagée comme commune pilote pour les Trames vertes et bleues. Dans ce cadre elle mène des actions en faveur de la biodiversité qui serviront d'exemple pour les autres communes du Parc. Plus particulièrement le projet de coin nature au Lac d'Andrienne nécessitait d'acquérir de meilleures connaissances naturalistes afin de mieux orienter le projet. De ce point de vue les 24h de la nature ont été riches de découvertes et vont permettre une véritable prise en compte des enjeux liés à ce coin de nature !

Par ailleurs, la commune a aussi été pilote pour la co-organisation des 24h de la nature puisque c'est une première pour le département du Lot. Il est fort à parier que cette belle expérience donne envie à d'autres communes et puissent bénéficier de cette expérience. En ce sens Mayrinhac-Lentour remplit pleinement son rôle et conforte les élus de la commission environnement dans leur choix de retenir sa candidature.



Photo : S Récoppe



## LA RAINETTE ARBORICOLE (ou Rainette Verte)

(source : <http://www.naturemp.org/Rainette-verte.html>)

- **Nom commun** : Rainette verte
- **Nom latin** : *Hyla arborea*
- **Famille** : *Hylidae*
- **Période d'activité / d'observation** : mars à octobre
- **Statut réglementaire** : intégralement protégée au niveau national

---

### Descriptif et particularités



La Rainette verte (parfois appelée "Rainette arboricole") (elle est tout aussi verte et tout aussi arboricole que la Rainette méridionale !) est une grenouille svelte mesurant 5 cm maximum. Les extrémités de ses doigts sont en forme de ventouse ce qui lui permet de grimper sur n'importe quel support (même des vitres !). La peau du dos est lisse et habituellement de couleur vert pomme mais elle peut varier du brun au bleu. La peau du ventre est blanche et finement granuleuse. **Un liseré noir et crème partant de la cuisse jusqu'à l'œil, voire aux narines, sépare très nettement le ventre du dos.** Les pupilles sont ovales et horizontales. En période de reproduction, les mâles ont la gorge plissée et de couleur orangée tandis que les femelles ont la gorge lisse et claire.

La Rainette verte est souvent confondue avec la Rainette méridionale qui, elle, est très commune dans la région. Le chant permet de les distinguer facilement. Celui de la Rainette verte peut porter à plus d'1 km et correspond à une longue rafale de « Kwâ-kwâ-kwâ » qui s'accélère au début et ralentit à la fin. Celui de la Rainette méridionale est un coassement unique lent et grave, répété après des intervalles assez espacés ("Euââh ... Euââh .... Euââh ..."). Enfin, la Rainette méridionale ne possède pas de liseré noir et crème sur les flancs.



## Habitat et écologie

Active la nuit mais discrète le jour, elle grimpe dans les buissons, arbustes, ronciers et roseaux à proximité des points d'eau. Elle se reproduit dans les eaux stagnantes peu profondes, bien exposées au soleil et riches en végétation aquatique comme les mares, les étangs, les bras morts et les fossés. Les femelles pondent de petits paquets de quelques dizaines d'œufs (diamètre d'une balle de ping-pong) fixés à la végétation.

## Répartition en Midi-Pyrénées

La Rainette verte possède une large répartition européenne. Elle est seulement absente de l'Angleterre, des pays scandinaves, de l'Italie et du Sud de l'Espagne et de la France.

En France, l'espèce est assez bien répartie sauf sur le pourtour méditerranéen et en région Midi-Pyrénées. En effet, la Rainette verte est très localisée chez nous. Elle a été signalée dans le Limargue, sur le Causse de Limogne, le Causse de Villeneuve et le Causse Comtal. Seules quelques données autour de Villefranche de Rouergue ont pu être confirmées par photographies et enregistrements, en juin 2014 et avril 2015. Des prospections pour affiner la connaissance de sa répartition et définir son statut régional restent à faire !

## Menaces

Cette espèce est en régression dans de nombreux pays. Les principales causes sont la pollution, la dégradation, la destruction et la fragmentation de ses habitats. En effet, cette espèce semble surtout liée à la présence d'un réseau de milieux aquatiques.

## D'AUTRES INFOS :

Rainette Verte - *Hyla Arborea*



-----  
(source : Wikipedia)

## Description de l'espèce

On la classe communément parmi les grenouilles même si scientifiquement on sépare les grenouilles (ranidés) des rainettes (hylidés) notamment parce que les rainettes sont équipées de pelotes adhésives au bout des doigts leur permettant un mode de vie arboricole (en Europe, les rainettes sont les seuls amphibiens européens à avoir ce mode de vie de grimpeur).



Elle ne dépasse pas 5 cm de long, a la peau lisse, vert souvent très vif, a le ventre gris-blanc et présente une bande brune de l'œil aux flancs.

Les rainettes vertes se rencontrent dans les milieux marécageux et boisés mais toujours à proximité de l'eau.

On peut en apercevoir le soir près des points d'eau dans un jardin (gamelle pour chien, mares, etc.) et la journée sur des branches de plantes exposées au soleil, toujours à proximité d'un point d'eau.

Elles ont une activité nocturne intense, tandis qu'elles passent la journée, lorsque celle-ci est bien ensoleillée, immobiles plusieurs heures afin de prendre le soleil.

Leur régime est composé en particulier d'insectes volants.

La maturité sexuelle est atteinte à deux ans<sup>5</sup>, et la reproduction a lieu au printemps, de mars à juin.

Les femelles pondent de 800 à 1000 œufs en masses non-flotantes.

Les têtards présentent une crête dorsale marquée et des mouvements vifs et rapides semblables à ceux d'alevins.

Le taux de survie d'une année sur l'autre ne varie pas de manière significative selon le sexe<sup>5</sup>. La survie de la jeune génération semble fortement liée à la pluviométrie (les pluies favorisent la survie des têtards)<sup>5</sup>.

## Chant

C'est une espèce au chant sonore, dont les mâles forment des chœurs nocturnes sonores caractéristiques constitués d'une sorte de "waka-waka" répétitif. Les individus femelles ont un chant plus ample, plus grave et avec une fréquence plus élevée<sup>6</sup>. Le chant semble avoir une grande importance au sein d'une population pour la reproduction<sup>7</sup>.

## État des populations, menaces

Cette espèce est menacée d'extinction. La plupart des amphibiens sont en régression sur la totalité de leur aire de répartition, pour des raisons probablement multifactorielles<sup>8,9</sup>, qui peuvent concerner les parties aquatique et/ou terrestre de leur cycle de vie.

Cette espèce a des besoins précis pour maintenir sa diversité génétique<sup>10</sup> et son développement<sup>11</sup>, notamment en termes d'habitat naturel<sup>12</sup>. Elle a par exemple du mal à se déplacer dans les milieux asséchés ou traités par des insecticides, sachant que les milieux qu'elle fréquente, des mares peu profondes notamment, peuvent évoluer rapidement (sécheresse, drainage, pollution, atterrissement naturel...). Elle forme des métapopulations parfois éloignées les unes des autres et peut effectuer de petites migrations<sup>13</sup>.

La rainette verte est l'une des espèces en forte régression dans les zones urbanisées et dans les régions d'agriculture intensive<sup>14</sup>. La pollution de l'eau, par les insecticides notamment, ainsi que l'introduction de poissons dans les petites mares sont des facteurs de disparition de l'espèce dans les territoires concernés<sup>15</sup>. Elle est par exemple considérée comme menacée de disparition en Suisse<sup>16</sup>, voire éteinte en Belgique<sup>17</sup>.

Selon une étude danoise récente basée sur des analyses génétiques (marqueurs microsatellite<sup>18,19</sup>). [Quoi ?]

La fragmentation des habitats de cette espèce est également un facteur important de régression ou disparition de cette espèce. Et il est source de "goulot d'étranglement génétique"<sup>20</sup>.

Une autre étude récente montre que parmi les facteurs de régression, l'urbanisation de la périphérie d'un étang antérieurement occupé par des rainettes a un impact très négatif sur



la probabilité de présence de l'espèce. Le nombre d'heures d'ensoleillement de l'étang est corrélé à l'importance des chants de mâles (supposés importants pour la territorialité et le succès de reproduction)<sup>21</sup>. Une conductivité élevée de l'eau (signe de minéralisation ou salinisation) a été associée à une plus faible probabilité de présence de l'espèce<sup>21</sup> (hors littoral dunaire).

-----

Extrait de texte de l'UICN (Union International pour la Conservation de la Nature) Comité Français :

**La Liste rouge des espèces menacées en France  
Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine**

La Rainette verte (*hyla arborea*) est classée comme suit :

Tendance d'évolution des populations : en diminution

« Quasi menacée ».

-----

**TEXTE LEGAL :**

**Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection**

NOR: DEVN0766175A

Version consolidée au 08 mai 2019

Pour les espèces d'amphibiens et de reptiles dont la liste est fixée ci-après :

I. - Sont interdits, sur tout le territoire métropolitain et en tout temps, la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle des animaux dans le milieu naturel.

II. - Sont interdites sur les parties du territoire métropolitain où l'espèce est présente ainsi que dans l'aire de déplacement naturel des noyaux de populations existants, la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce et pour autant que la destruction, l'altération ou la dégradation remette en cause le bon accomplissement de ces cycles biologiques.

III. - Sont interdits, sur tout le territoire national et en tout temps, la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation, commerciale ou non, des spécimens prélevés :

— dans le milieu naturel du territoire métropolitain de la France, après le 12 mai 1979 ;

— dans le milieu naturel du territoire européen des autres Etats membres de l'Union européenne, après la date d'entrée en vigueur de la directive du 21 mai 1992 susvisée.

**AMPHIBIENS**

Hylidés :

Rainette verte (*Hyla arborea*) (Linné, 1758).